



Association Loi 1901

Enregistrée sous le n°2010/237/SG/STCCDI/SA du 29 Novembre 2010 – Préfecture de l'Ouémé-Plateau

Adresse Postale 01 BP 865 Porto-Novo

Tel : 97646960 - 97280077 - 97474241

République du Bénin

COMPTE RENDU 2

de la mission en direction du CAR Affamè pour l'acquisition d'un domaine en vue d'héberger les infrastructures du Projet DOUBOGAN

(Niveau d'avancement des démarches)

Après la dernière réunion avec le Bureau de la CAR Affamè début juillet 2015, et au terme de plusieurs visites informelles et d'innombrables coups de fil échangés depuis lors, le Bureau Mèwi-Yovo a été officiellement invitée à prendre part à une seconde réunion avec la Coopérative le lundi 07 septembre 2015. Pour le représenter, le Bureau Mèwi-Yovo a délégué le Secrétaire de l'association, M. Lambert SALAKO.

Cette réunion de décision locale fait suite à l'avis favorable donné par le CATES (cf. Compte rendu précédent) à notre demande de terrain. La réunion permettrait en outre au Bureau élargi de la CAR Affamè d'opiner lui-même officiellement sur la demande du domaine, d'en examiner les conditions d'attribution et d'identifier le cas échéant, son emplacement et la superficie à octroyer.

Au début de la réunion, le Président de la CAR Affamè a brièvement expliqué aux membres présents, la procédure d'attribution d'un domaine, engagée par notre association dans le but d'y réaliser un projet dénommé DOUBOGAN et leur a fait part des démarches entreprises par son Bureau depuis lors vis-à-vis du CATES et des membres de sa Coopérative. M. Lambert SALAKO a ensuite repris son exposé sur l'objectif de Mèwi-Yovo et le bien fondé de DOUBOGAN.

Après un débat entre coopérateurs membres du Bureau, la CAR Affamè a officiellement et même unanimement donné son accord d'attribution du domaine demandé. Cependant, aucune précision n'a pu être obtenue sur la superficie de deux (02) hectares car les membres présents n'ont pu s'entendre sur ce point. Le procès-verbal de cet accord a été aussitôt dressé (sous réserve de précision sur la superficie à attribuer) mais doit préalablement être introduit à la réunion du binôme CAR AFFAME-CATES le lendemain, c'est-à-dire mardi 8 septembre 2015 à Attan-Ouignan (Ikpinlè). Cependant, le président a rappelé que certains coopérateurs, eux aussi favorables à la donation, étaient en mission sur le terrain et que leurs signatures étaient nécessaires pour donner force légale au procès-verbal. Cette situation a obligé le Bureau à

donner un nouveau rendez vous à Mèwi-Yovo pour le jeudi 10 septembre 2015 dans l'après-midi. Selon leurs propos, si tout allait bien ce jeudi, Mèwi-Yovo obtiendra copie du procès verbal d'attribution et l'équipe chargée des opérations domaniales de la CAR Affamè descendra sur le terrain avec notre représentant pour l'opération de délimitation du domaine. Ensuite devraient être indiquées à Mèwi-Yovo les formalités à remplir pour être définitivement propriétaire du domaine.

Parvenu à la date du jeudi, les signatures des personnes absentes n'avaient toujours pas été apposées sur le procès-verbal. La réunion du CAR Affamè avec le CATES n'a donc pu avoir lieu le 8 septembre 2015, car c'était le seul point inscrit à son ordre du jour. Cependant, il a été fait au délégué de Mèwi-Yovo un petit point sur les dépenses immédiates à engager au titre des formalités. Ces dépenses ont été évaluées à environ 420.000 F CFA dont 350.000 FCFA concernant la gratification des coopérateurs du CAR Affamè et 70000 FCFA pour les opérations d'identification et de délimitation du domaine. Les dépenses à venir concerneraient le Bureau et le Directeur exécutif de la CAR Affamè, puis les formalités liées à la sécurisation juridique du domaine.

Lors de discussions informelles, M. Lambert SALAKO est revenu sur la question de la superficie auprès de certains membres de la Coopérative. Ceux-ci l'ont assuré que nous pourrions obtenir la surface demandée à condition d'agir promptement concernant les formalités (financières), si possible, avant même la réunion prévue du CAR Affamè avec le CATES.

Pour l'instant, nous sommes en contact téléphonique permanent avec le président et le directeur exécutif pour nous informer des suites de cette procédure. Le bureau Mèwi-Yovo s'impatiente et travaille d'arrache pied pour faire avancer rapidement ce dossier foncier. A la rencontre initiée à la demande du Président de Mèwi-Yovo le 17 septembre 2015, il a été demandé au trésorier de mettre les ressources nécessaires à la disposition du bureau pour accélérer ce processus. Tout semble être à présent une question d'argent, hormis les signatures manquantes au procès-verbal et les réunions de validation prévues au sein des organes de la coopérative. La poursuite de notre collaboration avec ICD-Afrique et surtout les préparatifs sur place du projet DOUBOGAN dépendent encore fortement de l'aboutissement de ce dossier foncier. Nous vous reviendrons immédiatement dès l'obtention d'éléments nouveaux.

Fait à Pobè, le 19 septembre 2015

Le Trésorier
Sikirou RAFIOU

Le Secrétaire
Lambert SALAKO